

## MISSIONS

Contribuer au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement du territoire. Assurer des fonctions d'appui, de conseil et d'accompagnement aux entreprises et aux collectivités.

## COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Communes, EPCI-FP

## PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Hautes-Alpes

INTERVENTIONS	DOMAINES	TYPES	EXEMPLES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commerce</li> <li>• Tourisme</li> <li>• Industrie</li> <li>• International</li> <li>• Économie numérique</li> <li>• Formation</li> <li>• Aménagement du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil amont : accompagnement collaboratif des collectivités dans la perception de leur territoire : diagnostic économique (études, plan d'actions, recueil en concertation avec les acteurs locaux...)</li> <li>• Ingénierie de concertation :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• animation de territoire (mise en réseau d'entreprises, développement de l'attractivité du territoire et des liens entre tous les acteurs économiques du territoire, soutien de l'esprit d'entreprendre, aide à la transmission reprise d'entreprises...)</li> <li>• animation d'associations de commerçants, appui à la dynamisation des centres-villes et/ou centres-bourgs</li> </ul> </li> <li>• Expertise technique : Contribuer au développement économique du territoire (favoriser les initiatives locales, favoriser la reprise d'entreprises, soutenir les entreprises dans les mutations...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'un diagnostic commercial : élaborer un état des lieux fiable et précis sur le tissu commercial, formuler des préconisations de développement et proposer des enrichissements</li> <li>• Réalisation d'étude d'implantation commerciale : faciliter les prises de décisions en matière d'aménagement, d'implantation et de dynamisme commercial à partir d'une approche marché personnalisée, et informer sur les accompagnements complémentaires proposés par la CCI (accompagnement du porteur de projet dans le montage du dossier...)</li> <li>• Mise en place d'un incubateur et espace de co-working</li> </ul>

## MODALITÉS D'INTERVENTION

Pour les collectivités, la CCI intervient en tant que prestataire, via la signature de contrats de prestation rémunérés.

## STATUT

Établissement public, placé sous la tutelle de l'État (art. L.710-10 et suivants du code du commerce)

## CONTACT

16 rue Carnot  
CS 96006  
05001 GAP CEDEX

✉ [infos@hautes-alpes.cci.fr](mailto:infos@hautes-alpes.cci.fr)

☎ Gap : 04.92.56.56.05

Pour en savoir plus : <http://www.hautes-alpes.cci.fr>